

Friedrich Air Conditioning Company 10001 Reunion Place, Suite 500 San Antonio, TX 78216

> 800.541.6645 www.friedrich.com

SYSTÈMES MIXTES SANS CONDUITS GARANTIE LIMITÉE

- 1. A) GARANTIE DE CINQ ANS FRIEDRICH AIR CONDITIONING CO. (FRIEDRICH) garantit à l'utilisateur initial de ce produit que si celui-ci présente des défauts de fabrication ou de matériaux sous condition normale d'utilisation pendant une période de cinq ans à compter de la date d'installation, FRIEDRICH réparera ou remplacera gratuitement, à sa discrétion, toute pièce défectueuse. Les pièces de rechange sont elles-mêmes garanties pendant la période restante de la garantie d'origine.
- B) LA PRÉSENTE GARANTIE NE COUVRE PAS LES FRAIS ou les autres coûts encourus pour l'entretien, la réparation, le retrait, la suppression, l'installation ou la manutention des pièces défectueuses ou des pièces de rechange, ou de l'ensemble de l'appareil. Ces coûts peuvent être couverts par une autre garantie offerte par l'entrepreneur chargé de l'installation.
- C) GARANTIE DE CINQ ANS POUR LE COMPRESSEUR Pendant la période de garantie de cinq ans à compter de la date d'installation, si le compresseur s'avère défectueux en raison d'une mauvaise fabrication ou de matériaux inappropriés, FRIEDRICH vous fournira gratuitement un compresseur de rechange couvert par la garantie pendant la période restante de la garantie d'origine. LES FRAIS D'INSTALLATION DU COMPRESSEUR DE RECHANGE NE SONT PAS COUVERTS.

Ces garanties ne s'appliquent que lorsque l'appareil est installé au site d'origine et uniquement sur les appareils installés dans la partie continentale des États-Unis, en Alaska, en Hawaii, à Porto Rico, au Mexique et au Canada. La garantie s'applique uniquement si l'appareil est installé et utilisé selon les instructions imprimées et est conforme aux codes d'installation locaux applicables et aux règles de l'art. Pour obtenir des renseignements relatifs à la garantie internationale, communiquez avec la division internationale de Friedrich Air Conditioning Company.

- **D) AVIS**: pour obtenir un entretien ou un remplacement des pièces de rechange couvertes par la garantie, vous devez communiquer tout défaut au distributeur, au concessionnaire ou à l'entrepreneur de FRIEDRICH Air Conditioning Co., au cours de la période de garantie applicable.
- 2. Toutes les pièces défectueuses à remplacer doivent être mises à la disposition de FRIEDRICH en échange des pièces de rechange. Vous devez présenter la preuve de la date à laquelle le produit a été initialement installé afin de déterminer la date effective de la garantie. Sinon, la date effective sera considérée comme la date de fabrication plus trente jours. Le retour de la carte d'enregistrement du propriétaire ne constitue pas une condition pour la couverture de votre garantie. Cependant, veuillez la détacher et nous la retourner pour que nous puissions communiquer avec vous si une question relative à la sécurité susceptible de vous concerner survenait.
- 3. POUR OBTENIR LE SERVICE DE GARANTIE, veuillez communiquer au distributeur, concessionnaire ou entrepreneur autorisé FRIEDRICH qui a installé votre équipement. Pour toute assistance, le concessionnaire ou entrepreneur peut consulter le distributeur de FRIEDRICH. Ce dernier est soutenu dans ses efforts par FRIEDRICH.
- 4. Cette garantie limitée s'applique uniquement aux appareils restant sur le site de l'installation initiale (sauf pour les installations dans des maisons mobiles) et uniquement à ceux installés dans la partie continentale des États-Unis, en Alaska, en Hawaii et au Canada. La garantie s'applique uniquement si l'appareil est installé et utilisé selon les instructions de FRIEDRICH et est conforme aux codes d'installation locaux applicables et aux règles de l'art.
- 5. LA PRÉSENTE GARANTIE NE COUVRE PAS les dommages causés par : (a) un accident, un abus, une négligence ou une mauvaise utilisation; (b) l'utilisation du produit dans un milieu corrosif contenant du chlore, du fluor ou tout autre produit chimique nuisible; (c) la modification, les travaux de réparation, les mauvaises pratiques en matière de service; (d) une mauvaise adéquation ou application du produit ou des composants; (e) l'absence d'entretien ou de maintenance adéquate conformément aux instructions du fabricant; (f) l'installation ou l'utilisation du produit de façon non conforme aux instructions du fabricant; (g) la foudre, les fluctuations du courant électrique ou autres catastrophes naturelles. La présente GARANTIE LIMITÉE exclut également tous les coûts liés à l'installation, au débranchement ou au démontage du produit, aux pièces utilisées pour l'entretien normal telles que les filtres à air ou les courroies, et l'entretien demandé par le propriétaire. Reportez-vous aux instructions fournies avec le produit pour obtenir les renseignements relatifs à la maintenance recommandée.
- 6. Nul n'est autorisé à modifier la présente GARANTIE LIMITÉE de quelque façon que ce soit ou à créer toute autre obligation ou responsabilité relative à ce produit.
- 7. VOS RECOURS EXCLUSIFS SONT FOURNIS DANS LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE. TOUTE GARANTIE EXPLICITE NON FOURNIE DANS LA PRÉSENTE ET TOUT RECOURS QUI, EN DEHORS DE LA PRÉSENTE DISPOSITION, POURRAIT DÉCOULER PAR IMPLICATION OU EN VERTU DE LA LOI, Y EST EXCLUE ET REJETÉE. LES GARANTIES IMPLICITES DE VALEUR MARCHANDE ET D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER SONT EXPRESSÉMENT LIMITÉES POUR UNE PÉRIODE D'UN AN À COMPTER DE LA D'INSTALLATION INITIALE. EN AUCUN CAS, FRIEDRICH NE PEUT ÊTRE TENU RESPONSABLE À L'ÉGARD DU PROPRIÉTAIRE OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE DE TOUT DOMMAGE INDIRECT, PARTICULIER OU CONSÉCUTIF EN RAPPORT À CE PRODUIT, QUE CE SOIT UN RÉSULTAT DE LA VIOLATION DE LA GARANTIE, RUPTURE DU CONTRAT OU AUTRE.
- 8. Certains États n'acceptent pas les restrictions sur la durée d'une garantie implicite ou n'acceptent pas les restrictions ou exclusions des dommages indirects, particuliers ou consécutifs. Par conséquent, les restrictions ou les exclusions ci-dessus ne s'appliquent pas nécessairement à vous.
- 9. La présente garantie vous accorde des droits légaux spécifiques. Vous pouvez également jouir d'autres droits pouvant varier d'un État à l'autre.